

L'honorable M. LEWIS: Je ne veux mettre aucun mot en particulier sur les lèvres de mon honorable ami. J'essaie de dissiper une illusion générale. Si mon honorable collègue ne veut pas se joindre à moi à cet égard, je n'insiste pas. Mais, comme je le disais — je me bornerai au premier ministre, qui est un avocat distingué — si un client s'était adressé à lui avec une histoire comme celle-là, il lui aurait conseillé sur-le-champ de ne pas se présenter devant le tribunal, parce qu'il n'aurait eu aucune chance de gagner sa cause.

Le premier ministre n'est pas seulement un avocat éminent, mais un poète, un homme qui a un sens remarquable du théâtre, ainsi qu'il l'a montré lorsqu'il a dit que s'il ne réussissait pas à tenir ses engagements il mourrait à la tâche. Je ne pense pas que quelqu'un puisse s'imaginer le premier ministre s'élançant dans le vide du haut de la tour de palais législatif, ou puisse concevoir que sa forme substantielle va s'évanouir en une ombre. Nous espérons qu'il n'arrivera rien de tel. Mais son art dramatique lui a été d'un grand secours durant les élections, parce que nous avons maintenant une populace dont le goût du théâtre a été fortement encouragé par le cinéma. Les hommes publics devront probablement se soucier d'avantage de cette inclination à l'avenir, car je crois très difficile de forcer le public à étudier les faits et les chiffres. Je ne pense pas que les gens diffèrent beaucoup en ce qui concerne leurs aptitudes, leur patience et leur bonne volonté relativement à l'examen des questions publiques, et je n'ai pas grand espoir qu'il y ait amélioration à cet égard.

L'honorable J.-J. DONNELLY: Honorables membres du Sénat, je n'ai pas l'intention de présenter de longues observations que l'on pourrait pompeusement qualifier de discours. Je me contenterai de passer en revue certaines remarques que nous avons entendues au cours du débat. Son Honneur le Président a été tellement félicité de sa nomination que j'hésite à revenir sur ce sujet. J'ai eu le privilège d'être son voisin de pupitre à la Chambre des communes de 1908 à 1911, et d'après ce que j'ai appris de lui alors, et de l'observation de sa carrière depuis, je crois que les membres du Sénat ont raison de se réjouir de leur bonne fortune en ayant au fauteuil présidentiel un gentilhomme si bien doué.

Quant à nos collègues qui ont proposé (l'honorable M. Bénard) et appuyé (l'honorable M. Taylor) l'adresse, je me contenterai de dire qu'ils se sont acquittés de leur tâche avec tout le succès que nous attendions d'eux.

Cette session a été convoquée dans des circonstances assez extraordinaires. Il n'y a que trois mois environ que la dernière session a été prorogée. Nous avons eu, depuis, une élec-

L'hon. M. McMEANS

tion générale. Je ne vois pas l'utilité de revenir en arrière et discuter ce qui s'est passé durant la campagne. L'ancien ministère a choisi la date des élections; la machine électorale était entièrement entre ses mains; il a choisi la question en jeu, et avec raison. L'opposition a exposé pleinement sa cause devant les électeurs. Le pays a rendu son verdict, et, heureusement, d'une manière catégorique, de sorte que le Gouvernement actuel a une majorité imposante à sa disposition. Nous avons été convoqués, vous le savez tous, afin de chercher les moyens de donner du travail au grand nombre de chômeurs. C'est un but très louable, et j'espère que les efforts du ministère seront couronnés de succès.

Nous souffrons d'une période de dépression, mais je me demande si ce malheur n'a pas son bon côté. Les heures d'adversité sont parfois pour le bien d'un pays, comme des particuliers. Elles nous forcent à réfléchir, et elles développent un esprit de confiance en soi-même, qui est très nécessaire. J'espère que le Gouvernement en aidant les nécessiteux leur fera bien comprendre que son but est de les empêcher de souffrir, mais qu'il ne s'engage pas à leur trouver constamment de l'emploi. Je puis me tromper, mais je pense que les gouvernements du Dominion et des provinces affectent des sentiments trop paternels, et que les nôtres perdent l'esprit de confiance en eux-mêmes, qui est essentiel aux bons citoyens et au progrès du pays.

Quelques mots seulement au sujet des commentaires de mon honorable ami de Brandon (l'honorable M. Forke), qui a dit qu'il parlait sans préparation. Je suis porté à croire que les discours improvisés sont les plus intéressants parce que l'orateur est forcé de traiter des sujets qu'il connaît. En somme, j'approuve les observations de mon honorable ami, mais, tandis qu'il discutait la coopérative du blé, j'ai songé que le Parlement et le pays donnaient trop d'attention à la question du blé. Je sais que celle-ci ne doit pas être négligée, loin de là, mais pour celui qui est intéressé à l'élevage, comme moi, le blé n'est pas le seul produit de nos agriculteurs, et l'Ouest n'est pas l'unique partie du pays qui cultive ce produit. La province de l'Ontario a une large part de cette production, et dans l'ouest de cette province, où le blé est cultivé, le rendement est de 25 p 100 plus élevé que dans l'Ouest.

L'honorable M. SCHAFNER: Mais le blé est de pauvre qualité.

L'honorable M. DONNELLY: Non pas, et il est spécialement demandé. Mais nous avons une importante industrie de l'élevage, et si nous ne pouvons trouver de marché pour notre blé ou notre grain à gros volumes, le